

## **Appel pour une modification des conditions d'attribution de la prime à la conversion et de la classification Crit'air pour sortir du diesel et améliorer la qualité de l'air**

La prime à la conversion est actuellement subordonnée à l'achat d'un véhicule neuf ou d'occasion classé Crit'air 1 ou 2 émettant moins de 130 grammes de CO<sub>2</sub>/km.

Or, dans Crit'air 2 figurent les véhicules diesel dont la première mise en circulation est à partir du 1er janvier 2011 (norme euro 5).

**Dans les faits, vous pouvez donc acquérir un véhicule diesel âgé de 7 ans et bénéficier de la prime à la conversion.**

Cette mesure semble **incohérente** et contradictoire avec l'impérieuse nécessité d'améliorer la qualité de l'air lorsque l'on connaît la particulière nocivité des émissions des moteurs diesel (\* gaz classés cancérogènes certains par l'OMS) et la dégradation dans le temps et l'inefficacité du filtre à particules.

Pour accélérer la sortie du diesel en France et ainsi protéger les populations en ville, il apparaît urgent et impératif :

- d'exclure les véhicules particuliers et utilitaires diesel dans l'attribution de la prime à la conversion ou de limiter celle-ci aux classes 0 et 1 de Crit'air.
- de déclasser les véhicules particuliers et utilitaires diesel à Crit'air 3, la classe Crit'air 2 les plaçant injustement à égalité avec les véhicules à essence dont la première mise en circulation est jusqu'au 31 décembre 2010.
- de tenir compte des émissions en conditions réelles et non au banc d'essai dont les limites ont été clairement démontrées lors du Dieselgate.

Par ailleurs, le calcul du CO<sub>2</sub> qui favorise le diesel (alors qu'il a été démontré que celui-ci était en réalité plus émetteur qu'un véhicule à essence) ne doit plus être le seul indicateur des émissions des véhicules et doit être assorti à la mesure du NO<sub>2</sub> (dioxyde d'azote), gaz particulièrement nocif.

**Guillaume Muller**, association Val-de-Marne en Transition

**Jean-Baptiste Renard**, directeur de recherche au LPC2E-CNRS à Orléans

**Olivier Blond**, président de l'association Respire

**Pierre Souvet**, médecin cardiologue, président de l'ASEF

**Florence Trébuchon**, médecin allergologue

**Thomas Bourdrel**, médecin radiologue, collectif Strasbourgrespire

**Gilles Dixsaut**, président du Comité francilien contre les maladies respiratoires